

LES POSITIONS DE L'OCDE FACE A LA CRISE

La crise actuelle a touché plus de 15 millions de personnes dans l'ensemble des pays membres de l'OCDE, et, en dépit de l'efficacité relative des plans de relance adoptés par les différents gouvernements, leurs effets demeurent néanmoins limités en raison non seulement de l'ampleur de la crise mais également du poids des défis à relever. En effet, à l'échéance 2010, le chômage dans les pays de l'OCDE pourrait toucher 57 millions de personnes soit 10% de la population active.

Pour leur part, les pays de la zone MENA, quoique relativement épargnés par la violence de la crise rencontrée à l'échelle planétaire, n'en voient pas moins accrues les menaces sur leurs économies et leurs équilibres sociaux. Ainsi, bien avant le déclenchement de la crise, les pays de la zone faisaient face à d'importants enjeux socio-économiques et notamment l'absorption, par le marché du travail d'une population caractérisée par une croissance démographique importante. A ce titre, l'OCDE a évalué à 100 millions le nombre d'emplois à créer à l'horizon 2020 pour absorber les nouveaux entrants sur le marché du travail de la région MENA.

Il est donc essentiel, pour palier à la crise et aux effets induits, de mettre en place des politiques sociales et de promotion d'emploi fortes et innovantes afin de faciliter le retour à une croissance économique saine favorisant le développement humain à travers les mesures suivantes:

- Relancer le crédit et en améliorer les conditions
- Protéger les chômeurs de la précarité en mettant en place des dispositifs adéquats en matière de protection sociale
- Développer les moyens permettant le reclassement ou la reconversion
- Soutenir la demande de travail
- Soutenir le travail des seniors et des handicapés
- Développer l'éducation et la formation appropriées aux impératifs actuels et aider les jeunes à s'insérer durablement sur le marché du travail.



La réponse à la crise passera également par la mise en place de nouvelles règles appliquées au secteur privé. Pour ce faire, les gouvernements devront équilibrer la responsabilité publique et l'intérêt privé. Cela entraînera la création d'un cadre réglementaire plus équilibré qui préviendra des excès tout en conservant et motivant l'esprit d'entreprise et d'innovation.

Le développement d'une économie verte à faible émission de carbone est également un instrument de croissance dans les pays de l'OCDE et les pays émergents ou en voie de développement. Dans ce cadre, l'OCDE a reconnu la nécessité de mettre en place des plans d'actions ciblés visant à encourager les investissements « verts » et à contribuer ainsi tant au redressement économique à court terme qu'à la mise en place d'infrastructures respectueuses de l'environnement. Il s'agit là d'un signal fort et d'une étape importante sur la voie de l'ambitieux Accord relatif au changement climatique que l'OCDE espère conclure à Copenhague à la fin de l'année.

Cette crise, facteur accélérateur de réformes, constitue enfin une opportunité pour relever les défis structurels. En répondant à la crise et à ses urgences, les Gouvernements engagent tous les acteurs à concentrer leur attention sur des défis à long terme.